



Manuel d'Instructions

Cric hydraulique maintenance 5T et 10T

77975005 et 77975010



Note : Le Propriétaire/Opérateur doit avoir lu soigneusement et compris toutes les informations fournies avant de procéder à toute utilisation.

Sommaire

1	Avertissement préalable.....	2
2	Description.....	2
3	Transport et Stockage.....	3
3.1	Stockage.....	3
3.2	Transport.....	3
4	Installation.....	3
5	Utilisation.....	4
5.1	Domaine d'utilisation.....	4
5.2	Mode de fonctionnement.....	4
5.3	Règles de sécurité.....	5
6	Entretien.....	7
7	Complément d'huile.....	8
8	Guide de recherche de pannes.....	9
9	Nomenclature des pièces.....	10
10	Vue éclatée de la structure.....	11

MERCI D'AVOIR CHOISI NOTRE CRIC HYDRAULIQUE.
VEUILLEZ LIRE SOIGNEUSEMENT LE MANUEL POUR VOTRE
SECURITE ET POUR UN FONCTIONNEMENT CORRECT.

NOTE : Toutes les informations fournies dans ce document sont basées sur les données disponibles au moment de l'impression. La société se réserve le droit de modifier ses produits, à tout moment, sans avis préalable et sans encourir de sanction. Veuillez vérifier auprès de la société les éventuelles mises à jour.

1. AVERTISSEMENT PREALABLE

- 1.1 Ce cric ne doit être utilisé que par des professionnels possédant les capacités et les connaissances voulues.
- 1.2 Le cric doit être utilisé en conformité avec les points importants de ce manuel pour éviter de blesser les opérateurs ou d'endommager les équipements par négligence.
- 1.3 Avant d'utiliser le cric, l'opérateur doit vérifier et confirmer le bon état du cric.
- 1.4 Le fabricant d'origine n'est pas responsable des modifications apportées aux caractéristiques mécaniques du cric par une tierce personne sans sa permission, sauf si la réparation est effectuée par le fabricant ou son agence.

2. DESCRIPTION

Cet ensemble comporte un cric, un sac de pièces de rechanges et un exemplaire de ce manuel.

Modèle	77975005	77975010
Charge (tonne)	5 tonnes	10 tonnes
Hauteur de levage (mm)	205	230
Hauteur mini / dent (mm)	25	30
Hauteur mini / tête (mm)	368	420
Charge sur le levier de manœuvre (N)	380	400
Poids net (kg)	25	35
Vitesse réduite	réglable	réglable
Température d'utilisation	-20C° ~ +50 C°	-20C° ~ +50 C°
Dimensions du colis (mm)	360x190x430	380x220x510

3. TRANSPORT ET STOCKAGE

3.1 Stockage

Conservez le cric plié dans un endroit sec.

3.2 Transport

Le levier de manœuvre (02) ne sert qu'à la commande du cric. Ne faites pas tomber ou ne jetez pas le cric, durant son transport, pour ne pas endommager le piston et la pompe. Le cric doit être fixé pour le transport afin de ne pas être heurté par d'autres objets.

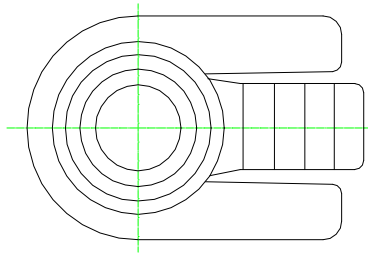
4. INSTALLATION

Le cric est très simple à installer. La seule opération consiste à insérer le levier de manœuvre (02) dans la douille (04) et à le visser à fond dans le sens horaire.

5. UTILISATION

5.1 Domaine d'utilisation

Le cric doit être posé sur une surface fixe et solide, un sol en béton armé, par exemple, afin de lever ou de déplacer des objets pondéreux verticalement ou horizontalement. Un patin auxiliaire peut être placé sous le socle du cric pour pouvoir lever des objets dans un espace limité. La plaque à dents (43) du cric doit être placée sur le socle de manière à pouvoir être repliée à l'intérieur lors du compactage du cric.



5.2 Mode de fonctionnement

5.2.1 Levage

Placez la charge sur la plaque à dents du cric installé dans une position stable.

Attention : La charge levée ne doit pas être placée à l'avant de la plaque.

Point important : Lors de son levage par la plaque à dents, la charge doit être rapprochée de la tête du cric pour éviter le cintrage du fût (47).

Vissez la manette de détente (16) à fond dans le sens horaire avant le levage.

Appuyez alors sur le levier de manœuvre dans un mouvement

répété de levage et d'abaissement pour établir la pression de levage de la charge. Le mouvement de levage cesse dès l'arrêt de l'opération de levage.

5.2.2 Abaissement

Dévissez la manette de détente, lentement, dans le sens antihoraire pour abaisser progressivement la charge. Le mouvement d'abaissement cesse instantanément quand la manette de détente ronde est revissée.

Note : La tête du cric non chargé doit être abaissée pour réduire sa hauteur.

Attention : Aucune pièce du cric ne doit être démontée, sauf le levier de manœuvre, en dehors des opérations de maintenance.

5.3 Règles de sécurité

5.3.1 Le levage d'une charge est une opération dangereuse, les opérateurs en service doivent être des professionnels, entraînés et expérimentés.

5.3.2 Aucune charge supplémentaire ne peut être ajoutée à la charge levée pour éviter toute chute accidentelle.

5.3.3 Ne dépassez jamais la limite maximale de poids de la charge levée.

5.3.4 Respectez une distance de sécurité par rapport à la charge levée.

5.3.5 N'utilisez jamais un cric modifié, abimé ou en mauvais état.

5.3.6 Maintenez la charge, lors de son levage sur la plaque à dents, près de la tête du cric pour éviter le cintrage du fût. Reportez-vous une fois de plus au plan.

5.3.7 Assurez-vous que le point de soutien sur le sol est solide et stable, ainsi que la zone de sol et la charge, etc., les opérations ne devant être exécutées que sur une surface plane.

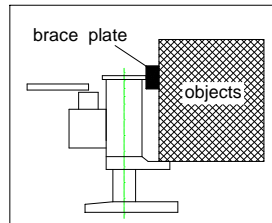
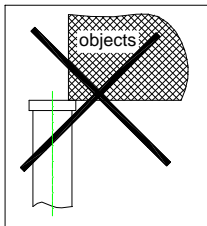
5.3.8 Assurez-vous de la stabilité de la charge levée pendant toute l'opération de levage pour empêcher son basculement ou son glissement. Chaque appareil doit être fixé avant le levage.

5.3.9 N'utilisez pas le cric tant que des personnes se trouvent sur la charge à lever.

5.3.10 N'utilisez jamais l'avant de la plaque à dents pour lever une charge. La plaque à dents doit être située en totalité sur son socle, le point de poussée de la charge devant être aussi proche que possible de l'arrière de la plaque.

5.3.11 Ne serrez jamais la vis (18), en aucun cas, pour ne pas causer de chute accidentelle du cric. Ces pièces (10,11,18,19,20,21) font partie de l'équipement de protection contre la surcharge.

5.3.12 N'utilisez jamais le côté de la tête du cric pour lever la charge. La charge doit être en contact avec la surface ombrée des figures suivantes.



Objects = Objets

Brace plate = Plaque d'appui

5.4.3 Les opérateurs doivent veiller à utiliser des crics différents pour lever une charge très lourde. Ils doivent faire attention au glissement du centre de gravité lors du levage ou de l'abaissement de la charge. La capacité de levage totale de tous les crics doit être supérieure aux poids levés.

5.4.4 Le propriétaire du cric doit s'assurer que toutes les étiquettes collantes concernant les règles de sécurité sont bien à leur place et les remplacer si elles sont illisibles.

5.4.5 Ce manuel ne peut pas traiter toutes les situations, veuillez donc suivre attentivement ses indications.

6. ENTRETIEN

6.1 Inspection de routine

6.1.1 Avant chaque utilisation, vérifiez et confirmez que :

- (1) Tous les bouchons et toutes les vis du cric sont serrés à fond.
- (2) La pompe du cric ne présente pas de fuite d'huile.
- (3) Le corps de la pompe, la plaque à dents et son socle ne sont pas fissurés ou ne présentent pas de déformations en cours.
- (4) La pompe fonctionne normalement sans charge.

6.1.2 En cas d'utilisation fréquente du cric, l'intervalle entre les vérifications doit être raccourci et l'accent doit être mis sur les points suivants :

- (1) Tous les bouchons et toutes les vis du cric doivent être suffisamment serrés et ajustés si nécessaire.
- (2) Le cric étant chargé, pompez jusqu'à l'ouverture du clapet de détente, aucune fuite d'huile ne doit être présente (mais le point d'huile à la surface du fût ou de la tige de clapet est normal). Détendez la pression de la pompe et vérifiez que le fût est plat et vertical sans choc ni éraflure. En cas de dommage, remplacez le fût.
- (3) Lors de l'abaissement du cric, l'opérateur doit vérifier la stabilité du mouvement et estimer s'il faut placer une cale (une légère vibration est cependant normale).
- (4) Vérifiez soigneusement toutes les parties extérieures suivantes du cric :

Corps de pompe : absence de déformation, de fissure et d'impact ;
Levier de manœuvre de la pompe : absence de déformation, de jeu du bouchon, sinon remplacez le vieux bouchon par un neuf ;
Plaque à dents : absence de déformation et de fissure ;
Socle : absence de déformation et de fissure.

7. COMPLEMENT D'HUILE

Ajoutez de l'huile dans le réservoir si le cric ne peut pas être amené en position haute nominale d'essai par pompage. Utilisez un fluide hydraulique de qualité ISO VG22 ou équivalent. Le mélange de fluides différents est interdit !

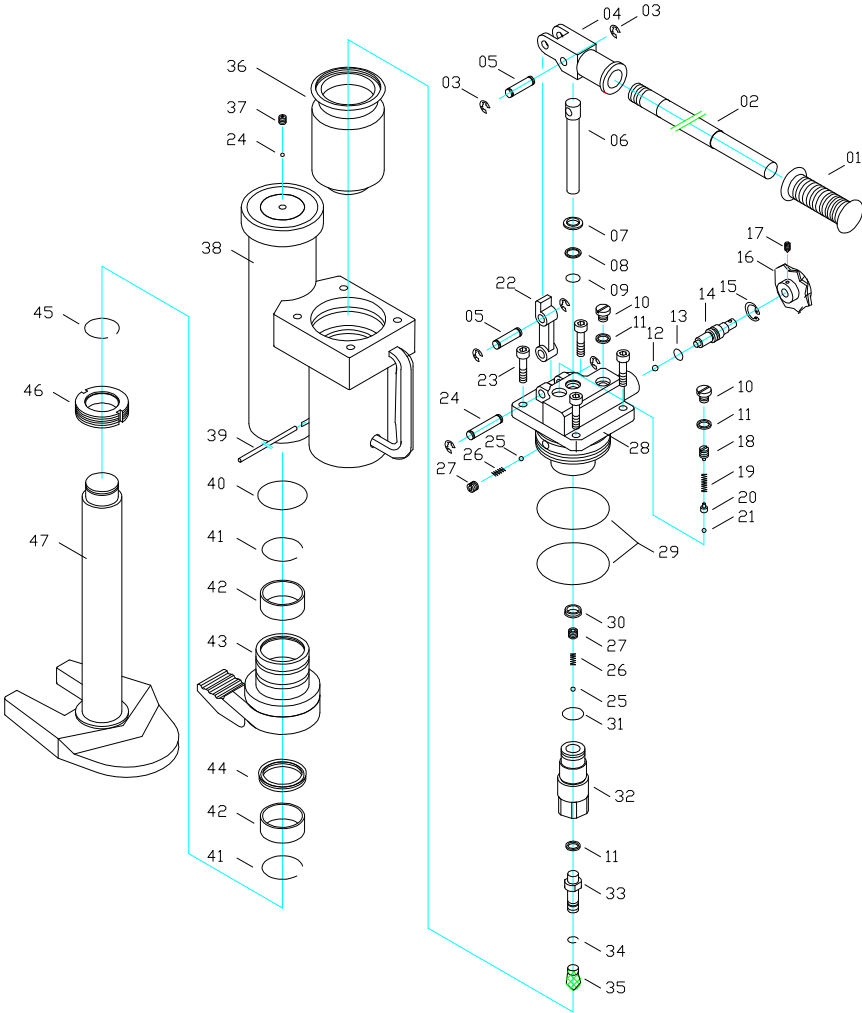
8. GUIDE DE RECHERCHE DE PANNES

Points	Symptôme	Cause possible	Correction
1	Le pompage du cric ne s'effectue pas correctement.	Le clapet de détente n'est pas fermé.	1. Vissez la manette de détente (16) à fond dans le sens horaire. 2. Desserrez la vis (37) pour évacuer l'air de la pompe, puis la resserrez à fond.
2	Le cric ne peut pas être ramené abaissé quand il est en position haute.	Le clapet de détente n'est pas assez ouvert.	Desserrez la manette de détente (16) dans le sens antihoraire.
3	Le cric ne peut pas être amené par pompage à sa position haute nominale d'essai.	Manque d'huile.	Desserrez la vis (10), ajoutez de l'huile hydraulique.
4	Fuite d'huile autour du plongeur.	Les joints d'étanchéité sont usés.	Remplacez les joints usés par les joints neufs (8) et (9) (sac de pièces de rechange).

9. NOMENCLATURE DES PIECES

N°	NOM	CODE DE LA PIECE		Nbre	N°	NOM	CODE DE LA PIECE		Nbre
		5t	10t				5t	10t	
1	Poignée du levier	501	501	1	25	Bille	525	525	3
2	Levier	502	502	1	26	Ressort	526	526	2
3	Anneau élastique	503	503	6	27	Vis	527	527	2
4	Douille	504	504	1	28	Corps de pompe	528	528	1
5	Goupille	505	505	2	29	Joint torique	529	529	2
6	Plongeur	506	506	1	30	Joint en Y	530	530	1
7	Essuyeur	507	507	1	31	Joint torique	531	531	1
8	Bague anti-extrusion	508	508	2	32	Douille de tige de clapet	532	532	1
9	Joint torique	509	509	2	33	Tuyau d'huile	533	533	1
10	Vis	510	510	1	34	Bague de retenue	534	534	1
11	Joint plat	511	511	3	35	Filtre	535	535	1
12	Bille	512	512	1	36	Sac souple	536	1036	1
13	Joint torique	513	513	1	37	Vis	537	537	1
14	Tige de détente	514	514	1	38	Ensemble de cylindre	538	1038	1
15	Joint élastique	515	515	1	39	Fil d'acier	539	1039	1
16	Manette de détente	516	516	1	40	Joint torique	540	1040	1
17	Vis	517	517	1	41	Bague de retenue	541	1041	2
18	Vis de réglage	518	518	1	42	Douille	542	1042	2
19	Ressort	519	519	1	43	Monture à fourche	543	1043	1
20	Cage de bille	520	520	1	44	Joint en Y	544	1044	1
21	Bille	521	521	1	45	Joint élastique	545	1045	1
22	Bielle	522	522	1	46	Butée de limitation	546	1046	1
23	Vis	523	523	4	47	Fût	547	1047	1
24	Goupille	524	524	1					

10. VUE ECLATEE DE LA STRUCTURE



DECLARATION « CE » DE CONFORMITE

MECANIT DECLARE QUE LE PRODUIT DESIGNÉ CI - DESSOUS :

MODELE / REFERENCE : 77 975 005

MARQUE : **MECANIT**

EST CONFORME

- AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DEFINIES PAR L 'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE **2006/42/CE** (DIRECTIVE MACHINE) QUI CONCERNE LES REGLES TECHNIQUES ET LES PROCEDURES DE CERTIFICATION DE CONFORMITE QUI LUI SONT APPLICABLES.

PERSONNE AUTORISEE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE :

MONSIEUR YVON CHARLES

FAIT A SAINT OUEN L'AUMÔNE, LE 25 JUIN 2012

YVON CHARLES
DIRECTEUR GENERAL



MECANIT : 11 Avenue du Fief, 95310 Saint Ouen L'Aumône, France

DECLARATION « CE » DE CONFORMITE

MECANIT DECLARE QUE LE PRODUIT DESIGNÉ CI - DESSOUS :

MODELE / REFERENCE : 77 975 010

MARQUE : **MECANIT**

EST CONFORME

- AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DEFINIES PAR L 'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE **2006/42/CE** (DIRECTIVE MACHINE) QUI CONCERNE LES REGLES TECHNIQUES ET LES PROCEDURES DE CERTIFICATION DE CONFORMITE QUI LUI SONT APPLICABLES.

PERSONNE AUTORISEE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE :

MONSIEUR YVON CHARLES

FAIT A SAINT OUEN L 'AUMÔNE, LE 25 JUIN 2012

YVON CHARLES
DIRECTEUR GENERAL



MECANIT : 11 Avenue du Fief, 95310 Saint Ouen L'Aumône, France